

ÉPIGRAPHIE NUMIDIQUE.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ,

Le titre de correspondant, qui m'a été offert d'une façon si gracieuse, est à mes yeux une marque de distinction, et m'engage à ne pas rester en dehors du mouvement scientifique qui s'opère à Alger sous votre inspiration éclairée. Notre Musée épigraphique, dont vous avez pu examiner les premiers éléments pendant votre inspection du mois d'août 1856, a pris un développement considérable. Il s'est enrichi de plusieurs inscriptions auxquelles il est permis d'attacher quelque prix, et qui ne le cèdent en rien à celles que nous avons publiées dans les deux *Annuaires* imprimés par les soins de la Société archéologique de la province de Constantine. A côté de ces témoignages écrits de la splendeur passée de Cirta , sont venus se ranger des débris de statues que ne renierait pas le ciseau de nos artistes, et des sculptures grossières appartenant aux premiers siècles de la civilisation africaine, les unes de l'époque numidique , les autres de l'époque phénicienne. Ici un buste de Déesse, orné d'une draperie élégante; là une tête de marbre tourrelée, celle peut-être qui personnifiait la capitale de Massinissa ; un autel de Mars avec des panoplies d'une exactitude parfaite, près d'un lion de pierre accroupi, qui rappelle un autre âge; des frises tirées des décombres d'un palais ou d'un temple; des chapiteaux de colonnes qui aideront un jour l'archéologue à expliquer l'histoire d'un art que les Romains ont porté si loin; enfin une réunion notable de stèles grecques ou latines et de cippes musulmans.

Mais le morceau capital, celui du moins pour lequel je professe la plus grande estime, sous le rapport de l'antiquité, c'est le bas-relief punique rapporté de Guelma (Calama) par l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, M. de Lanoy. Figurez-vous une petite table de marbre rose représentant un personnage de face avec le corps nu et les pieds de profil. Le bras droit est étendu et soutient une énorme grappe de raisin qui pend jusqu'à terre. Ce que tient la main gauche qui est levée en l'air, je serais fort en peine de le dire; il me serait également difficile de déterminer la signification du disque qui occupe le haut de ce tableau mystique (1). L'intérêt

(1) Ce disque , accompagné du croissant, s'observe sur des stèles phé-

tout entier est concentré dans l'inscription de trois lignes qui remplit la partie inférieure, et dont nous avons fait lithographier le spécimen dans l'*Annuaire pour 1854-1855*.

Si le titre de Musée s'applique spécialement à une collection d'objets rares et curieux appartenant aux beaux-arts ou à l'antiquité, et qui sont réunis dans un édifice public pour être offerts à l'admiration des savants et des connaisseurs, nous sommes forcés d'avouer que cette dénomination est encore loin de convenir au parterre étroit et long qui a reçu nos richesses archéologiques. Les fleurs qui s'y épanouissent pendant la belle saison ne sauraient nous faire oublier les ravages exercés par les pluies de l'hiver.

Ces réflexions n'ont qu'un inconvénient, c'est de retarder la communication que je vous ai promise de quelques inscriptions inédites. Voici celles qui me semblent le plus dignes d'être offertes aux lecteurs de la *Revue africaine* que vous avez habitués à des sujets sérieux.

La première, dont il ne reste malheureusement qu'un fragment d'une lecture difficile, se rattache à l'administration locale. Je l'ai trouvée vers la fin d'octobre 1856, dans un jardin situé sur la rive droite du Bou-Merzoug, et à l'extrémité du village du Kroub (en arabe كروب), elle est gravée sur un bloc de calcaire jurassique qui porte au revers trois lettres d'une plus grande dimension et soulignées. On lit d'un côté :

n° 1.

EX AVG
IMP. CAESARIS
TRAIANI HADR
AVG.
AG...IACCIF KCIRT...
SEPARATI RIV... (1)

Et sur la face opposée :

n° 1 bis.

A. P. C.

niciennes trouvées à Arzeu et qui figurent aujourd'hui au Musée d'Alger. Ces symboles paraissent se rapporter à la lune dans ses deux phases extrêmes. En tous cas, ils appartiennent évidemment au culte de la déesse Astarté dont le christianisme eut tant de peine à détruire le culte à Carthage. Il y avait Astarté pleine-lune et Astarté symbolisée par un croissant. — N. de la R.

(1) Hauteur de la pierre : 0 m. 79 c.; — largeur : 0 m. 49 c.

Il est évident que nous avons là un décret de l'empereur Trajan Hadrien, qui autorise la délimitation du territoire contigu à celui des Cirtéens, du côté du Midi. Mais quel était le nom de cette circonscription ? La main du temps a mutilé la fin des lignes 5 et 6 ; et c'est cette lacune qu'il s'agirait de combler. Quant à la formule A P C, qui se montre pour la première fois dans l'épigraphie latine, le curé du Kroub, M. l'abbé Ferrié, en a découvert récemment un second exemplaire sur un bloc de pierre enfoui dans le sol, à 100 mètres environ du presbytère. On peut l'interpréter de différentes manières. J'ai cru y voir l'abréviation des mots A PECVNIA COLONIAE ou A PECVNIA CIRTENSIVM. M. le curé Ferrié penche pour la version AD PROXIMITATEM CIRTAE.

M. Léon Renier a publié dans son *Recueil des inscriptions romaines de l'Algérie*, sous le n° 1,810, d'après la copie du général Creully, une inscription du même genre trouvée auprès du Kroub, sur la rive gauche du Bou-Merzoug, à la hauteur et à 1 kilomètre de la maison Lagouarde. Cette ordonnance, qui est émanée également de l'empereur Trajan Hadrien, et que je n'hésite pas à considérer comme contemporaine de celle que vous lisiez ci-dessus, est gravée sur un cippe de 1 m. 25 c. de haut, sur 0 m. 50 c. de large, qui est encore en place probablement. J'ai fait plusieurs tentatives pour arriver à la découverte de ce monument précieux : mais je perdais mes pas dans toutes les herbes de la vallée. Les recherches archéologiques ne sont possibles dans cette fertile région qu'après la récolte ; elles ne deviennent fructueuses qu'à l'époque où le beau tapis vert de la nature se métamorphose en une pauvre natte, je n'ose dire en un misérable paillasson.

L'inscription qui fut retirée, cet hiver, des débris du second mur d'enceinte, à la hauteur de la promenade, sans avoir la même importance, n'est pas non plus dépourvue d'intérêt. C'est une épitaphe latine en vers quasi-hexamètres comme ceux de Commodien. Elle couvre la tranche du couvercle d'un sarcophage long de 1 m. 3 c., et forme quatre lignes dont la dernière n'est pas tout-à-fait remplie. Le lapicide a tellement serré les lettres et les mots qu'il ne reste pas entre eux le moindre espace, la place d'un point. Plusieurs caractères y sont noués, mais seulement deux à deux, tels que IR, HE,-NE,-VM,-TI,-BI. La pierre est brisée en deux morceaux ; mais elle n'a perdu que cinq lettres dans la première ligne ; après le mot *semper* qui termine l'épigraphie, on a gravé un cœur :

CASTA PUDICA FVI MNESITHEA... ONA MARITO IN FIDE QVA POTV.
AVRELIA CONIVNX QVI MECVM SINE LITE FVIT VIXIT QVE MARITO
NATOS AMAVIT VNA MECVM ET LAVS REFERENDA ROGATIANE TIBI VI
XI FESTINANS VIVERE SEMPER

Voici comment M. Léon Renier lit ces vers :

Casta , pudica fui , Mnesithea [matr] ona , marito
In fide qua potu [i], Aurelia conjunx ,
Qui mecum sine lite fuit vixit que marito ,
Natōs amavit una mecum : et laus referenda ,
Rogatiane , tibi. Vixi festinans vivere semper.

Le style, le mètre, la forme des caractères, tout annonce que cette épitaphe est contemporaine de celle de Précilius (1), et pour comble de ressemblance, on voit Mnesithea y faire l'énumération de ses propres vertus et rendre hommage au caractère de son époux. Bien des gens voudront rire de l'hémistiche *marito in fide qua potui*: mais vous qui savez le latin, vous aimerez mieux reconnaître dans cet aveu la fierté d'une conscience qui se fait gloire de ses principes au moment le plus solennel. Parlons plutôt du *mecum sine lite fuit vixitque*. Voilà un trait qui caractérise parfaitement un Romain.

Si l'on en disait autant de tous les maris !

Nous avons mis à côté de Rogatianus l'épitaphe d'un homme de bien, ramassée, la semaine dernière, dans les décombres de la rue Cahoreau. Elle est conçue en ces termes :

D. M.

Q. FVLLONIUS

Q. FIL. QVIR.

IVCVNDIANVS

HOMO. BONVS.

V. A. XLV

H. S. E.

Non loin de là, est posée la stèle qui décorait le tombeau d'un

(1) Voir l'*Annuaire* de la Société archéologique de la province de Constantine pour 1853, p. 110.

jeune esclave né sur les domaines de l'empereur et employé comme aide-greffier des magistrats. On y lit encore malgré quelques lésions :

N^o 4.

D. M.

APRILIS. AVG. N

VERNA. AD

IVTOR. TA

BVLARI

V. A. XX. DIEBVS

XXXI

LSA H. S.

La dernière ligne est très-douteuse. Je lis : « *Dis manibus. Aprilis Augustii nostri verna; adjutor tabularii, vixit annis viginti, diebus una et triginta...* »

L'inscription suivante provient du bain de Sidi-Mimoun. Elle avait échappé aux regards du docteur Shaw, qui visita cet établissement dans le commencement du dernier siècle. Je la signale avec d'autant plus d'empressement qu'elle sert à prouver que l'élément juif existait au milieu de la population de Cirta, sous la domination romaine. Vous remarquerez que la formule *Dis manibus* est absente.

N^o 5.

IVLIVS ANIA

.VS. IVDEVS. FI

LIVS. PATRI. SVO.

KARISSIMO. P

OSVIT. V. AN. LXXV.

Viennent ensuite plusieurs épitaphes qui n'ont guère que le mérite d'être inédites, mais que vous ne dédaignerez pas d'enregistrer, je l'espère. La première a été apportée de Khennâba, آخنبا qui est une plaine voisine de Mahidjiba ; les autres sortent de la tranchée pratiquée à droite de la promenade.

En voici la transcription :

N° 6.	N° 7.	
D. M.	C. PETRON...	
M. MVNATIVS.	L. F. QVIR.	
QVINTILIVS.	PVDENS.	
V. A. LXV H. S. E. O. E. B.	V. A. XXV.	
Q.	S. EST.	
N° 8.	N° 9.	N° 10.
P PETRONIVS	D. M.	D. M.
L.F.QVI.RESTI	ARRIA QVI	DECVMIA
TVTVS V.A.X.	NITA.	ANIS LXXXV
H. S. E.	V. A.MA....
	XXXV	
	O. T. B. Q.	

J'ai gardé pour la fin de ma lettre un pieux centenaire dont je vous souhaite la longue carrière dans l'intérêt de la science.

N° 11.

C. IVLIVS.
C. F. QVI.
PIVS. V. A.
CV. H. S. E.

« Caius Julius, Caii filius, qui plus vixit annis centum viginti. Hic situs est. »

Recevez, etc.

A. CHERBONNEAU,
Secrétaire de la Société archéologique de la province de Constantine.

P. S. — Nous avons été sur le point d'obtenir du hasard, qui est, j'ose le dire, l'auxiliaire le plus obligeant des antiquaires, un document contenant l'histoire de la restauration du quartier de Tâbia,

où s'élevait jadis le palais de Massinissa (1). Malheureusement, les fouilles exécutées à la hâte dans la partie neuve de la rue Cahoreau n'ont rendu qu'une moitié de l'inscription. L'autre partie (comment m'habituerai-je à cette pensée ?) sera le lot des chercheurs à venir. Cependant, mutilée qu'elle est, cette pierre suffit encore pour nous apprendre :

1° Que la rue qui conduisait au Tétrapyle de la rue Combes, était primitivement encombrée en plusieurs endroits ;

2° Qu'à une certaine époque, on y avait exécuté des travaux pour rendre la circulation plus facile ;

3° Qu'elle avait été décorée en partie de statues, peut-être de deux rangées symétriques de statues aboutissant à une petite place ;

4° Qu'il y avait en cet endroit une fontaine publique. C'est du moins ce que j'ai cru voir dans ces lignes incomplètes :

Nº 42.

VIAM COM [modam]

[pluri] **BVS INCOMM** [odis]

[par] **TIM ADSTRVCT** [am]

[or] **DINIBVS AEQVA** [libus]

STATVI QVAE IT [a]

(1) Dans l'espace compris entre le Trésor, la mosquée de Sidi Makhlouf et la Préfecture.